



A JUSTICE DE CLASSE, SOLIDARITE DE CLASSE !

Le rendu de jugement est tombé pour les 8 de Goodyear. Toute honte bue, les juges en service commandé, obéissant aux ordres du gouvernement Hollande inféodé au MEDEF, ont condamné Mickaël Wamen et 6 de ses camarades à **12 mois avec sursis et 5 ans de mise à l'épreuve avec inscription au casier judiciaire volet B2. Un seul a été relaxé.**

Alors que Goodyear et les cadres soi-disant séquestrés avaient retiré leur plainte, c'est le Parquet, c'est-à-dire le gouvernement, qui a déclenché la procédure. La séquestration était un coup monté. Il fallait au gouvernement en difficulté face à la résistance sociale contre la loi « El Khomri » un prétexte pour faire un exemple et tenter de museler la contestation populaire. Ce que ce gouvernement félon reproche à nos camarades n'est pas une improbable séquestration mais le fait d'avoir défendu leur emploi et celui de leurs collègues, d'avoir empêché, durant 7 ans, une usine rentable de fermer et de délocaliser. Ce qui est reproché à nos camarades de « Goodyear » c'est d'avoir osé contester une décision patronale, de s'être opposé à la volonté des actionnaires de délocaliser pour engranger encore plus de profits. Bref, l'« Ennemi de la Finance » veut leur faire payer un manque à gagner !

L'« Ennemi de la Finance » n'accepte pas qu'on touche au profit même un petit peu !

Ne soyons pas dupes. A travers les 8 de Goodyear, c'est le syndicalisme de lutte qui est visé. C'est la CGT, fer de lance des conquêtes sociales de 1936, 1945 et 1968, que le MEDEF revanchard et le gouvernement cherchent à affaiblir. Mais au-delà, c'est à l'ensemble des travailleurs que ce jugement inique s'adresse. Le message est clair : « Taisez-vous ! Ne contestez pas et subissez en silence ! » A ce jour, INFO COM CGT a recensé 1660 salariés inquiétés par la justice ou menacés par leur direction comme les 6 d'Haguenau, les Dockers du Havre, Philippe Christmann administrateur de la fédération de la Construction.

Mickaël, Philippe, Antoine, David, Sébastien et les autres...

travailleurs que ce jugement inique s'adresse. Le message est clair : « Taisez-vous ! Ne contestez pas et subissez en silence ! » A ce jour, INFO COM CGT a recensé 1660 salariés inquiétés par la justice ou menacés par leur direction comme les 6 d'Haguenau, les

Pourtant cette condamnation, que nos camarades n'acceptent pas et que nous n'acceptons pas, n'est pas une défaite. C'est au contraire une victoire. Une victoire certes partielle et insatisfaisante mais une victoire malgré tout. L'atténuation de la peine, est le fruit de la mobilisation unitaire des travailleurs à travers les comités de soutien et les démonstrations de solidarité comme celle des 19 et 20 octobre, comme celle de ce mercredi 11 janvier qui a réuni plus de mille participants de tous âges devant le palais de justice de la ville d'Amiens malgré la pluie et le froid. Si nous n'avons pas obtenu la relaxe, gouvernement et MEDEF n'ont pas, eux non plus, obtenu ce qu'ils désiraient. Notre mobilisation et notre solidarité de classe les ont fait reculer.

...notre solidarité est leur meilleure arme !

Aujourd'hui ils ont fait un petit pas en arrière, demain on les fera courir !